



l'oxygène
à la source

N°091-24

**EXERCICE 2023 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT**

| |
|---|
| Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 30 Représentés : 4 Quorum : 27 |
|---|

**Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 8 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 26 mars 2024, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Franck BOGEY, Gilles FRANCOIS, Jean-François DEGENNE, Anthony GRANGER, Gérard GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Gilles VIVIANT

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Mme, MM. Marielle JULIEN, Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES

M. Pierre BARRUCAND

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

M. Guy DEMOLIS

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSÉS

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Mme & M. Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE

MM. Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Mmes, MM. François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Adrien GUILMAIN, Benjamin MARIAS, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Serge FABBIAN, Yohann TRANCHANT, Cédric VERNEY, Martine VIBERT, Emmanuel GEORGES, Didier GALMICHE

AVAIENT DONNE POUVOIR

François ASTORG à Fabienne GREBERT
Patricia MERMOZ à Gilles VIVIAN
Didier SARDA à Frédérique LARDET
Yohann TRANCHANT à Roland LOMBARD

PARTICIPAIENT EGALEMENT

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Justine BRAMM, Directeur Administration Générale, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

EXERCICE 2023 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Exposé de Patrick LECONTE,

M. LECONTE, Vice-Président, est élu président de séance pour l'approbation du compte administratif. Le Président quitte alors la salle.

Le Vice-Président donne connaissance des recettes et des dépenses ordonnancées au cours de l'exercice 2023, dont les montants exprimés en euros sont en concordance avec le compte de gestion du Responsable du Service de Gestion Comptable, et indique les montants des restes à réaliser au 31 décembre 2023 :

| | Section de fonctionnement | | Section d'investissement | | |
|---------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|------------------------|
| | Budget prévisionnel annuel € HT | Réalisé € HT | Budget prévisionnel annuel € HT | Réalisé € HT | Restes à réaliser € HT |
| Opérations de l'exercice | | | | | |
| Recettes réalisables | 34 396 576,75 | 36 928 448,13 | 29 217 459,53 | 24 851 930,54 | 4 995 468,86 |
| Résultats N-1 à reporter | 15 472 007,07 | 15 472 007,07 | 1 498 387,36 | 1 498 387,36 | |
| Autofinancement | | | 15 641 438,53 | | |
| Recettes totales | 49 868 583,82 | 52 400 455,20 | 46 357 285,42 | 26 350 317,90 | 4 995 468,86 |
| Dépenses réalisables | 34 227 145,29 | 28 835 090,07 | 46 357 285,42 | 18 185 870,05 | 19 354 373,86 |
| Résultats N-1 à reporter | | 0,00 | | 0,00 | |
| Autofinancement | 15 641 438,53 | | | | |
| Dépenses totales | 49 868 583,82 | 28 835 090,07 | 46 357 285,42 | 18 185 870,05 | 19 354 373,86 |
| Résultat opérations de l'année | | 8 093 358,06 | | 6 666 060,49 | -14 358 905,00 |
| Résultat N-1 reporté | | 15 472 007,07 | | 1 498 387,36 | 0,00 |
| Résultat cumulé au 31.12.N | | 23 565 365,13 | | 8 164 447,85 | -14 358 905,00 |

Le Comité Syndical, après avis favorable de la Commission des Finances du 25 mars 2024 :

- ✓ VU le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023,
- ✓ VU les pièces justificatives apportées à l'appui des opérations décrites au Compte Administratif,
- ✓ APRES avoir arrêté le compte de gestion rendu par le Responsable du Service de Gestion Comptable pour l'exercice 2023,
- ✓ CONSIDERANT que le Président du SILA a normalement administré les finances du SILA pendant l'exercice 2023, en ordonnant le recouvrement de toutes les créances et en ne mandatant que les dépenses justifiées et utiles à son bon fonctionnement,

est invité à approuver le Compte Administratif du budget annexe Assainissement de l'exercice 2023 rendu par le Président, ainsi que les restes à réaliser.

- A D O P T É -
à l'unanimité

Voix POUR : 34
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0
Non votants : 0

Par délégation,
Pascale ABADIE,
Directeur Général Adjoint des Services

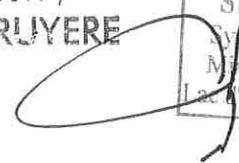


Mme Séverine MUGNIER,
Secrétaire de séance



Acte reçu à la Préfecture
Le 15 AVR. 2024
Publié le 18 AVR. 2024

Exécutoire le 18 AVR. 2024
Le Président,
Pierre BRUYERE




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.